

5439 5441
COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

(PM-GRN)



**COMPTE RENDU
des journées de réflexion et de
programmation du PM-GRN**

22-23 février 2001

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tél (226) 30 67 58/59 - Fax (226) 30 67 57 - E-mail : cils@fasonet.bf

CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER - Tél (227) 73 31 16/73 24 36 - Fax (227) 73 24 35 - E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne

Web : www.agrhymet.ne

INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI - Tél (223) 22 21 48/23 02 37 - Fax (223) 22 23 37/22 59 80 - E.: idriss@agrosoc.insah.ml

PRIVAT SAMMLUNG

Ordre du Jour :

1. Programme de travail du premier semestre 2001 ;
2. Echange autour des conditions d'élaboration du plan triennal 2002-2004

1. PROGRAMME DE TRAVAIL DU PREMIER SEMESTRE 2001.

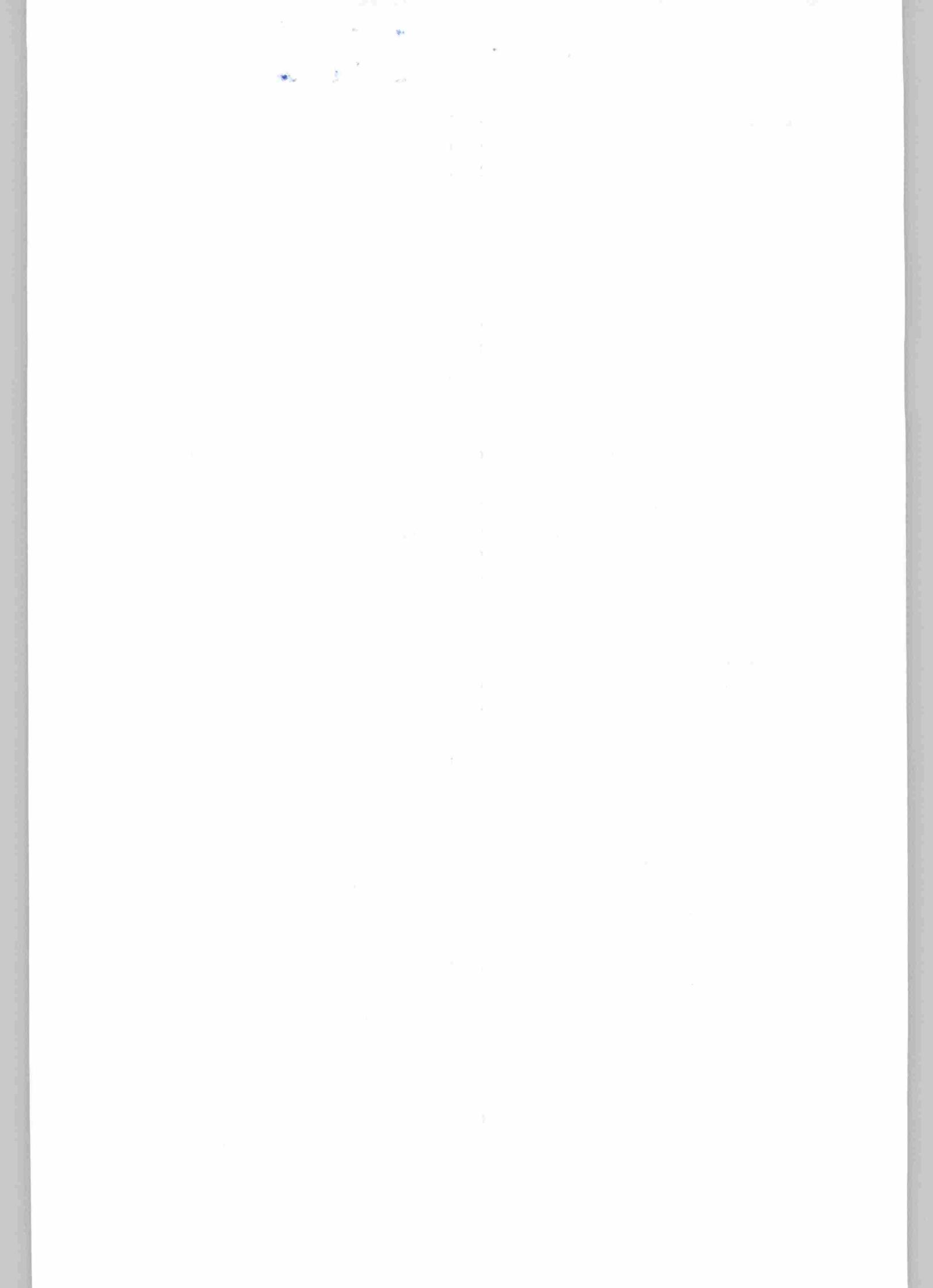
1.1. Aspects généraux

La plupart des unités ont estimé que les conclusions des dernières instances du CILSS à Bamako n'affectent pas leur programmation initiale. S'agissant du cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté, l'ensemble des unités du programme majeur ont estimé qu'il est en adéquation avec la nouvelle vision de la GRN selon laquelle « la GRN au Sahel doit contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à l'augmentation des revenus des populations ». Le cadre stratégique adopté à Bamako vient donc comme un encouragement à l'équipe GRN de continuer dans ce sens au cours des prochaines années.

L'ensemble des unités ont cependant demandé qu'une attention particulière soit accordée aux questions suivantes pour une bonne exécution de son programme de travail :

1.1.1. Dans le même programme majeur on n'a pas la même démarche. Il y a des unités avec activités « permanentes » et des unités avec des projets (cas de l'Unité Energie avec ses deux projets PREDAS et PRS). La réalité de ce fait résulte de la compréhension que l'on a de l'approche programme au CILSS ; compréhension qui tend à dire que l'approche programme exclut les projets ; ce qui n'est pas exacte. La conception actuelle est même dangereuse pour le CILSS. Dans le cas des projets, il y a un accord sur les objectifs et le contenu et, pour l'ensemble des partenaires, il faut tout faire pour atteindre les objectifs fixés. Dans le cas des unités, nous constatons depuis leur instauration que la devise semble être : « pourvu que l'on ait le minimum pour survivre, c'est-à-dire pour, au moins, payer les salaires ». Toutes choses qui reposent le débat sur l'impact des activités du CILSS.

1.1.2. Le programme majeur constate que le PRS a son propre comité de pilotage composé essentiellement de techniciens du domaine. Pourquoi



cette pratique ne pourrait-elle pas être étendue au CTG de tous les programmes du site de Ouagadougou pour permettre une amélioration du contenu des activités proposées ?

1.1.3. Le programme majeur GRN va bientôt se retrouver sans un coordonnateur. Cela risque d'affecter la cohésion et la cohérence des activités développées dans ce programme.

1.1.4. Le programme majeur pense que pour une bonne exécution de ses activités, il serait souhaitable que les programmes de travail établis soient considérés comme s'imposant à tout le monde, y compris au coordonnateur général des programmes majeurs.

1.1.5. Il y a lieu d'organiser régulièrement pour l'ensemble des cadres du Secrétariat Exécutif du CILSS des réunions / journées de réflexion sur des thèmes spécifiques afin d'en améliorer l'intégration par tous les programmes majeurs et par toutes les Unités dans leur programme de travail. Exemple : journée de réflexion et d'échange sur le renforcement à la plate forme paysanne et du REFESA ; sur la CCD ; sur les problèmes énergétiques au Sahel, etc.

1.1.6. Le CILSS gagnerait à une utilisation optimale des compétences dont il dispose. Il est parfois navrant et frustrant de constater que des documents de Conseils de ministres sont préparés par une ou deux personnes et attribués à tout le système ; sans une discussion et échange de points de vue à l'intérieur du système.

1.2. Programmation du 1^{er} semestre 2001 par Unité

1.2.1. Résultat n° 1

Situation actuelle

Mandat essentiel : appuyer les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs programmes d'action nationaux et de leur programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification.

Résultats obtenus : sept PAN sur neuf ont été élaborés et adoptés (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Mali, Niger, Sénégal et Tchad) ; un PAN est en cours d'élaboration (Mauritanie).

- Le PASR a été adopté depuis décembre 1999 par les chefs d'Etat de la CEDEAO.

Problèmes à résoudre : aucun pays n'a pu encore démarrer la mise en œuvre de son PAN, en raison de problèmes aussi bien financiers et méthodologiques.

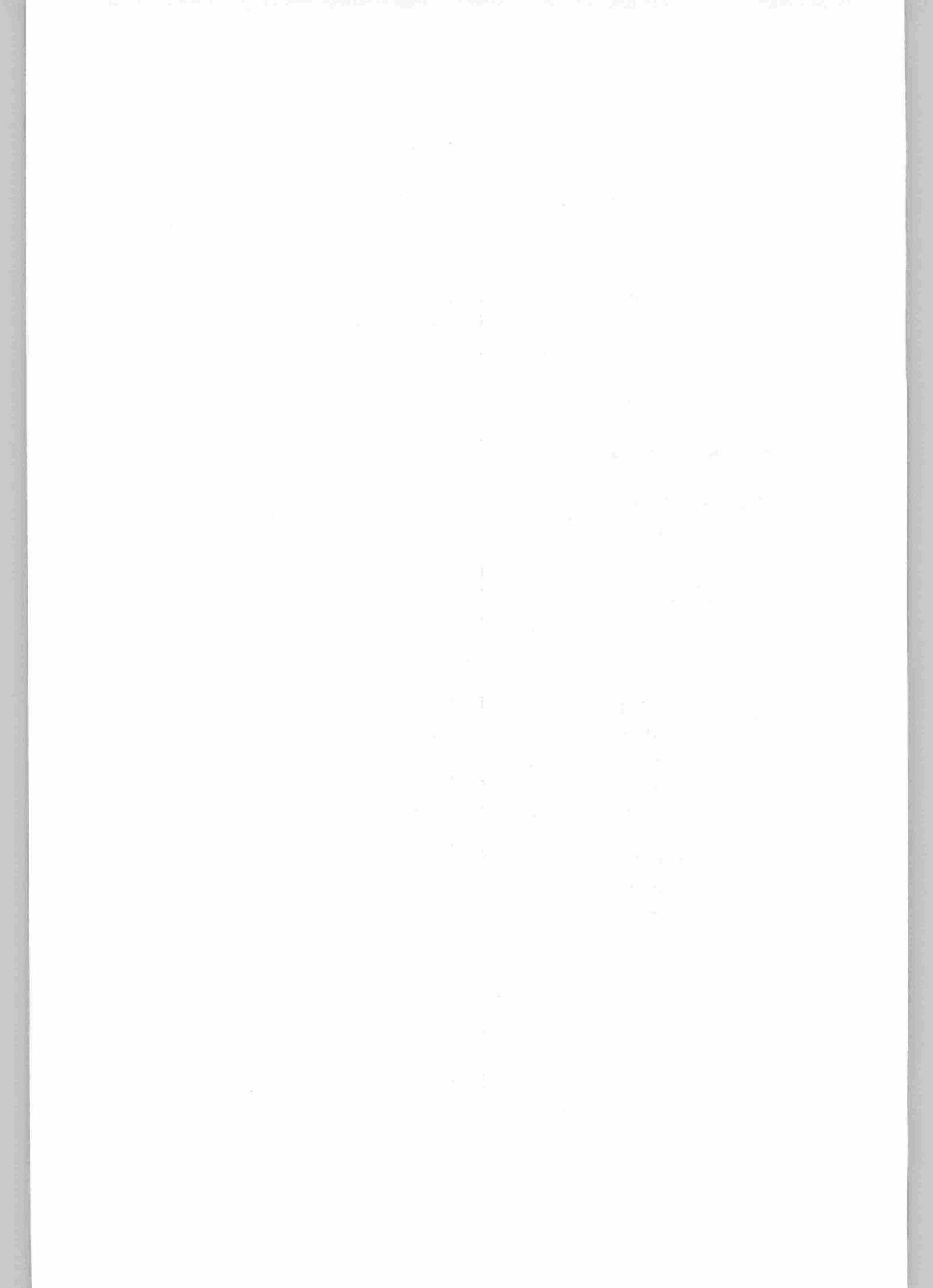
Axes de travail pour le CILSS en 2001 :

- Développer des outils permettant de résoudre les problèmes d'ordre technique rencontrés par les pays dans la mise en œuvre de leurs PAN ;
- Contribuer à lever les contraintes financières.

Plan de travail pour le premier semestre (cf. détail en annexe 1)

Problèmes à résoudre pour une bonne exécution du programme :

- i. La justification des fonds, notamment les fonds de l'Union Européenne gérés par le noyau central. Ex : le noyau central n'a toujours pas, à ce jour 22 février 2001, justifié les dépenses de l'atelier de Conakry tenu en septembre 2000. Cela bloque la mobilisation de ressources restantes pour l'organisation des activités des groupes thématiques du PASR.
- ii. La préparation et la signature d'un avenant au devis programme 2000-2001 du PASR. Le principe de l'Union Européenne étant la restitution des fonds non utilisés, un tel avenant nous évitera de perdre les ressources mis à notre disposition et que nous n'arrivons pas à débloquer en raison des retards de justification.
- iii. La mise en place diligente de la Cellule Technique Régionale pour la mise en œuvre de l'initiative « Environnement mondial et lutte contre la désertification ». Cela nous permettra d'avoir des ressources pour la mise en œuvre du programme et de mettre des ressources à la disposition des pays.



1.2.2. Résultat n° 2 (éléments à fournir par l'Unité)

Situation actuelle

MANDAT ESSENTIEL

Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des cadres législatifs, institutionnels et organisationnels pour une gestion participative et décentralisée des ressources naturelles.

RESULTATS OBTENUS

☆ Dans le domaine de l'appui aux organisations paysannes

- La création de la plate forme des organisations paysannes du Sahel en avril 1996 et son positionnement comme un interlocuteur privilégié sur l'échiquier sahélien ;
- La mise en place de réseaux nationaux de la plate forme paysanne au niveau de l'ensemble des pays membres du CILSS ;
- Le renforcement des capacités de la plate forme en matière de planification et de négociation ;

☆ Dans le domaine de l'adaptation et du changement des textes législatifs et réglementaires

- La facilitation des échanges d'expérience et de concertation entre les différents acteurs du foncier des pays membres de CILSS ;
- Une capitalisation et une amélioration des connaissances sur la situation foncière au niveau de la sous-région à travers des études des cas, une analyse des profils fonciers des pays, etc. ;
- Le développement d'outils et de méthodes en vue de répondre aux exigences de la sécurisation foncière comme les observatoires du foncier

☆ Dans le domaine de l'appui aux politiques de décentralisation

- Une capitalisation des expériences sur la gestion décentralisée des ressources naturelles au Sahel ;
- Une facilitation d'échanges d'expériences et de concertation entre les différents acteurs concernés par la décentralisation tant au plan national que régional ;

- Une promotion de la politique de décentralisation notamment à l'occasion de la 12ème journée du CILSS célébrée en 1997 sous le thème de « Décentralisation et Développement Local au Sahel » ;
- La prise en compte des ressources naturelles comme composante importante dans l'élaboration des politiques de décentralisation au Sahel ;
- La réalisation des réflexions stratégiques sur la mobilisation des ressources locales et la gouvernance locale dans le GRN
- L'expérimentation des stratégies de Communication Participative en appui à des actions communautaires de lutte contre la désertification.

★ **Dans le domaine de la participation des groupes spécifiques**

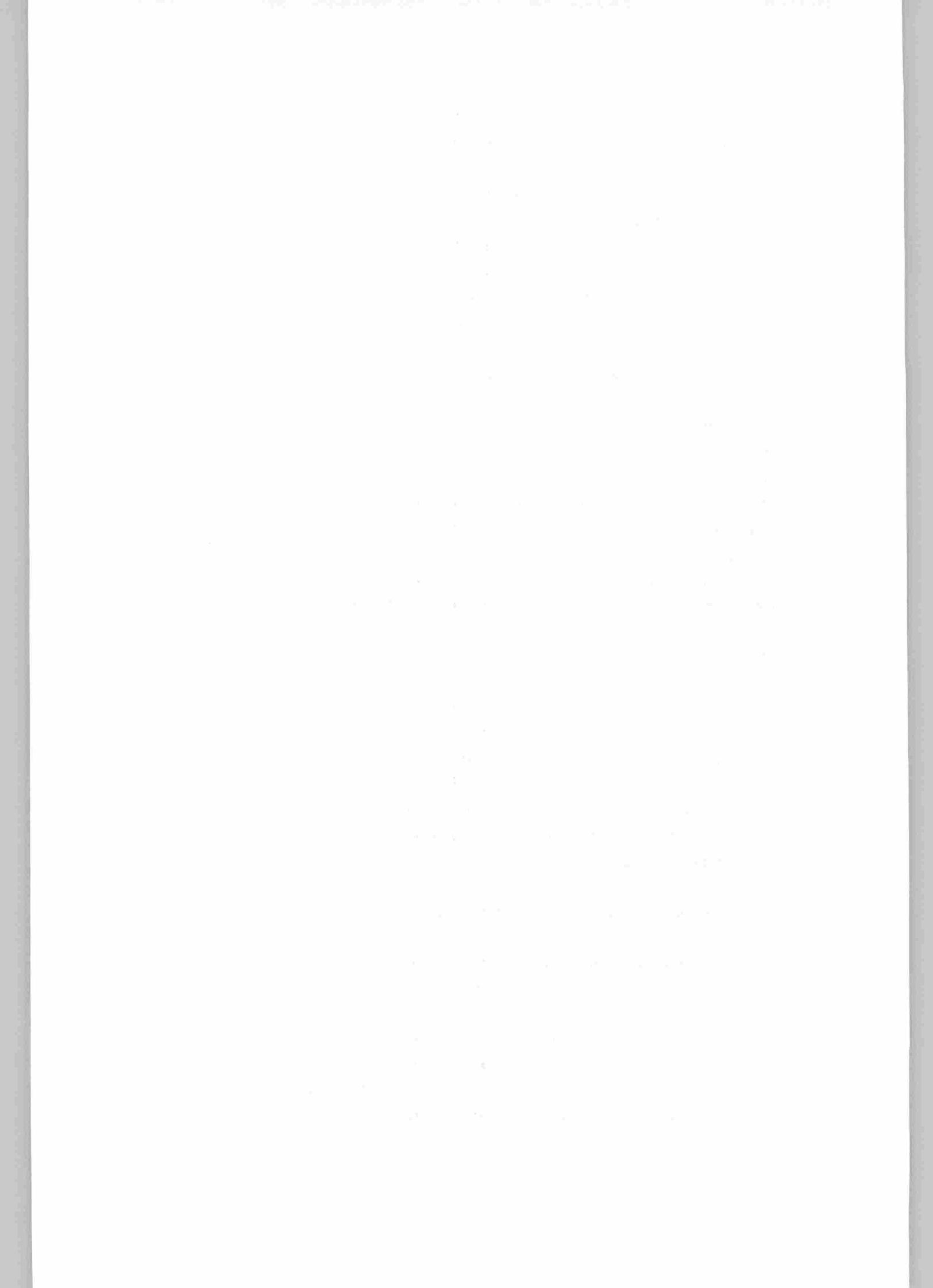
- La création du Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA) en septembre 1997 à Banjul ;
- La mise en place de réseaux nationaux dans l'ensemble des pays membres du CILSS et leur mobilisation pour la défense des intérêts des femmes ;
- Une meilleure connaissance de la situation de la femme, de son rôle et de sa place dans la gestion des ressources naturelles au Sahel ;
- La réalisation de réflexions en vue d'une meilleure prise en compte du pastoralisme dans les politiques et législations de GRN au Sahel

Axes de travail pour le CILSS en 2001 :

- ⇒ Appuyer la mise en place des observatoires du foncier : Sénégal et Tchad
- ⇒ Renforcer les capacités des acteurs, la société civile notamment en GRN/LCD
- ⇒ Appuyer l'élaboration d'un programme d'action de gouvernances locales
- ⇒ Appuyer la recherche action en communication participative en appui à des actions communautaires.

Plan de travail pour le premier semestre 2001

- ⇒ Appui à la mise en œuvre de l'observatoire du foncier au Tchad
- ⇒ Appui à la dynamisation de la plate-forme paysanne au Tchad et au Niger
- ⇒ Appui institutionnel REFESA (Mauritanie, Guinée-Bissau, Tchad)
- ⇒ Formation des cadres du CILSS en genre
- ⇒ Appui à l'élaboration d'un programme d'action de gouvernance locale
- ⇒ Opération du site Web gouvernance locale



- ⇒ Appui à la communication participative en appui à des actions communautaires au Tchad et au Burkina

Problèmes à résoudre pour une bonne exécution du programme :

- ✓ Diligerer la mise à disposition des fonds et les arrangements administratifs (recrutement des consultants requis).

1.2.3. Résultat n° 3

Situation actuelle

Mandat essentiel : appuyer les pays dans l'élaboration de leurs programmes d'action nationaux et du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification par une meilleure maîtrise de la question énergétique.

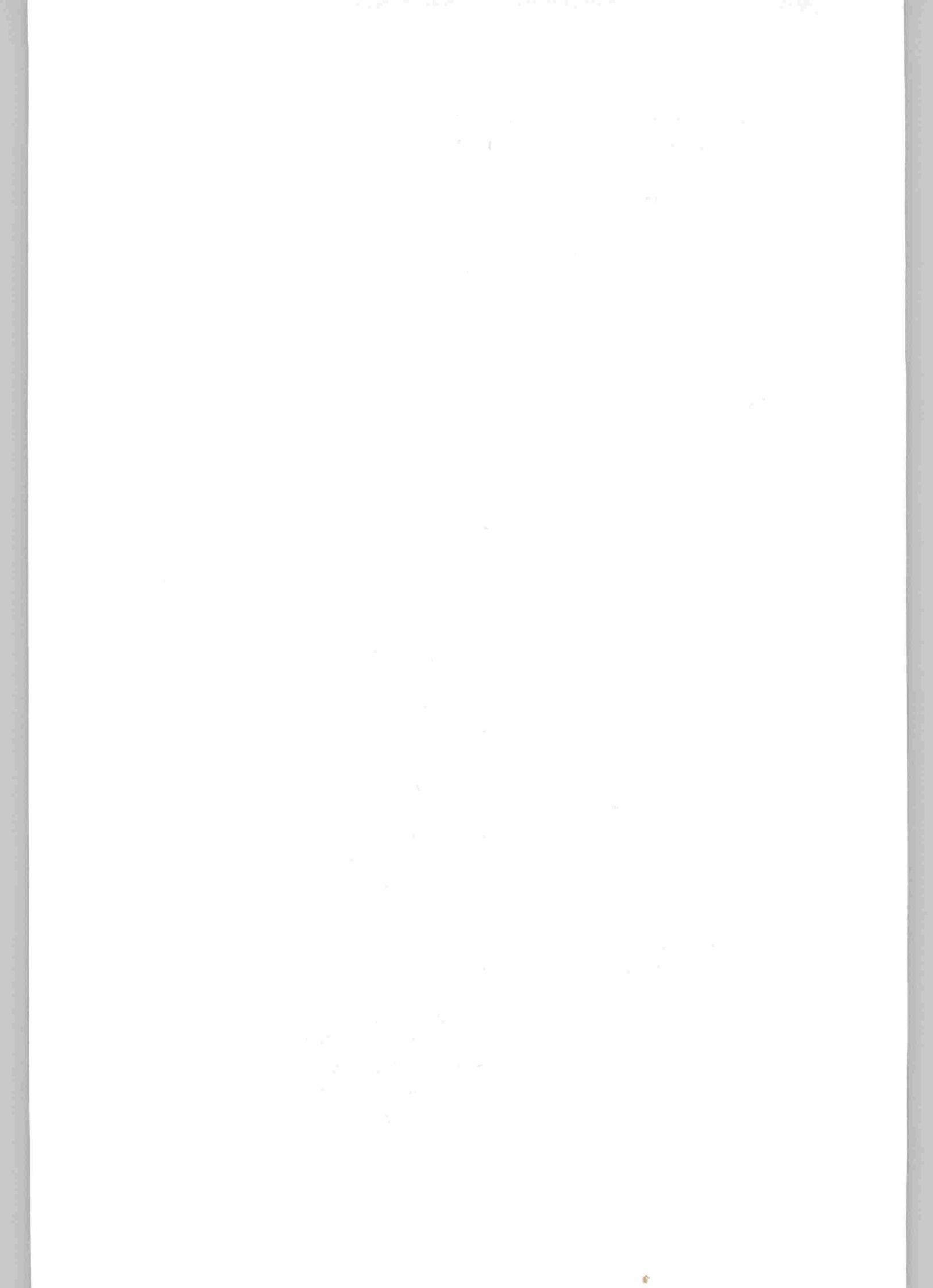
Résultats obtenus : Formulation terminée du PRSII ; Financement mobilisé depuis novembre 2000 auprès de l'Union Européenne ; Procédure de recrutement du Coordonnateur du PRSII terminé. L'intéressé prendra service début Mai 2001.

Pour le PREDAS, premier draft du dossier de programme disponible, mais dont certains aspects doivent être approfondis par l'Ingénieur Conseil Louis-Berger ; Sur la base de l'enveloppe de 1,5 millions d'Euro mise à disposition par la GTZ, le programme est en cours de démarrage ; Recrutement du Coordonnateur terminé et Processus d'intégration PED/PREDAS en cours

Plan de travail pour le premier semestre (En préparation par les coordonnateurs qui viennent d'être recrutés).

Problèmes à résoudre pour un bon démarrage du programme PRSII :

- Organiser assez rapidement le premier Comité de Pilotage du PRSII pour permettre la mise à niveau des informations au niveau de l'ensemble des acteurs du Programme. Le coordonnateur qui vient d'être recruté pourrait être appuyé en cela par un consultant.



- Nécessité dans le cadre des énergies domestiques d'organiser une concertation entre sahéliens pour dégager des axes de préoccupations communes pour la préparation du prochain plan triennal.

1.2.4. Résultat n°4

Situation actuelle

Mandat essentiel :

- Développer et mettre à la disposition des pays, des outils et des mécanismes performants et utiles pour le suivi et l'évaluation de leurs politiques et programmes de GRN/LCD.

Résultats obtenus :

- Des indicateurs ont été élaborés pour le suivi de la mise en œuvre des PAN/LCD, l'évaluation de l'impact des PAN et la gestion durable des ressources forestières. Une démarche a aussi été élaboré pour la détermination des indicateurs d'impact des programmes d'action locaux de LCD.

Problèmes à résoudre :

- Les pays ont des difficultés pour appliquer ces différents outils mis à leur disposition et les utiliser pour la prise de décision en matière de GRN.

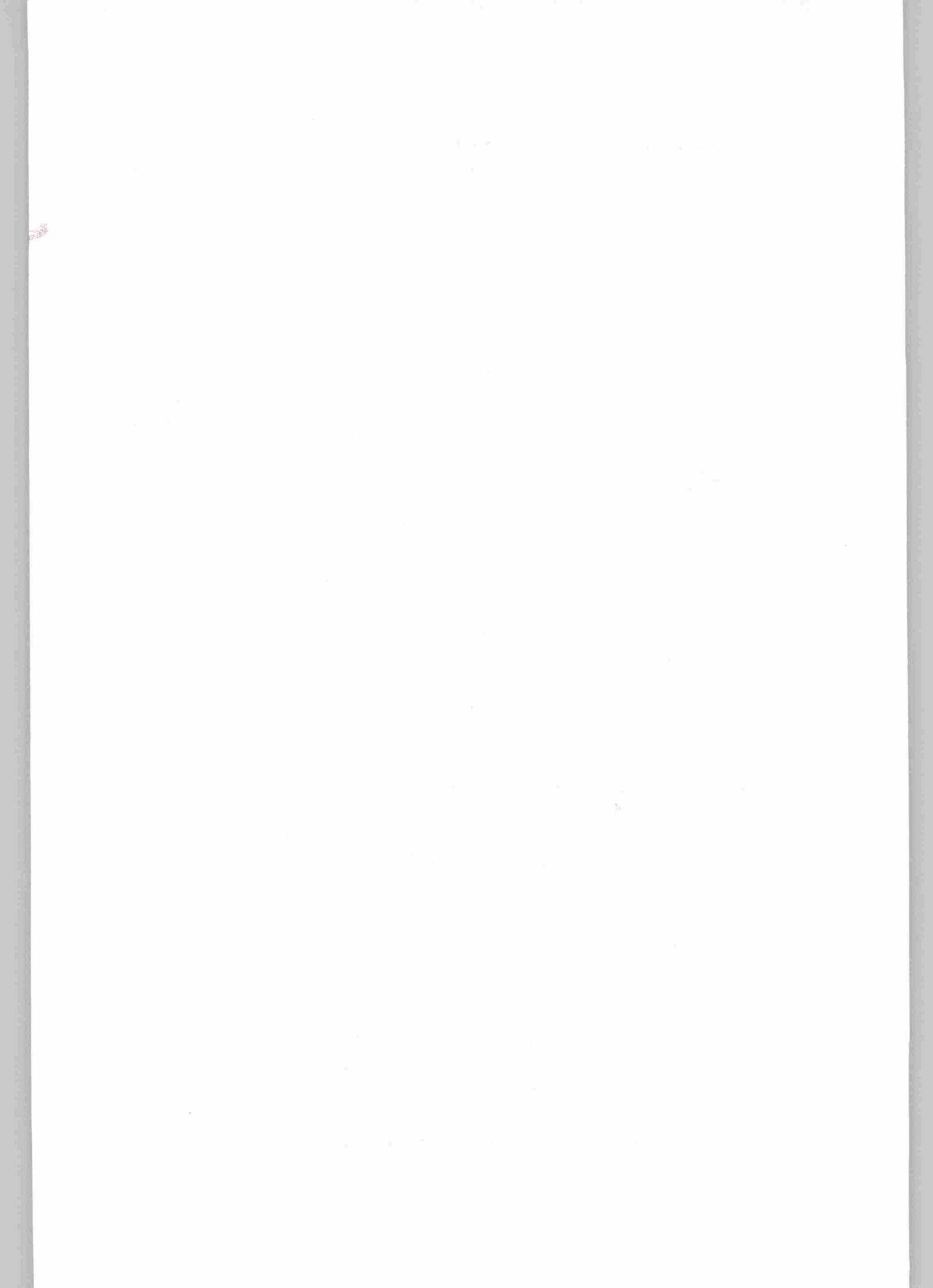
Donnée nouvelle à prendre en compte dans les activités de l'Unité :

- la décision 11/COP.4 qui demande au CILSS, à l'OSS et au GRULAC de poursuivre les initiatives entreprises dans le domaine des critères et indicateurs de la CCD et de rendre compte à la COP.5.

Axes de travail pour le CILSS en 2001 :

- Renforcer les capacités des Etats en matière d'utilisation des différents outils pour la prise de décision en matière de GRN/LCD ;
- Renforcer la coopération par les échanges d'information (diffusion des informations existantes) ;
- Mettre en œuvre la décision 11/COP.4.

Plan de travail pour le premier semestre (voir Annexe 4)



Problèmes à résoudre pour une bonne exécution du programme :

- Trouver des ressources additionnelles pour la mise en œuvre de la décision 11/COP.4.



2. ELABORATION DU PLAN TRIENNAL 2002-2004

Les cadres du programme majeur GRN ont estimé que la contribution qu'ils avaient produite à l'occasion du forum des sociétés sahéliennes de Bamako constitue une bonne base pour la préparation du plan triennal 2002-2004. Cette contribution qui a été construite à partir des résultats antérieurs du programme et de la vision que de nombreux experts ont de la GRN se veut être aussi le programme décennal de la GRN pour les dix prochaines années.

Il a été demandé à Monsieur Tapsoba de reprendre le document pour mieux prendre en compte tous les acquis et pour le situer dans un contexte autre que celui de la préparation de Bamako 2000.

Il a été demandé à tout le monde de faire parvenir leurs commentaires et observations sur le document à Monsieur Tapsoba avant le Vendredi 2 Mars à 12 heures.

Le document finalisé devrait être ventilé auprès de tous les acteurs de la GRN au Sahel avec lesquels le CILSS travaille pour recueillir leurs observations. Ces observations feront l'objet en juillet 2001 au plus tard, d'un traitement par l'équipe de la GRN élargi à quelques spécialistes de la sous-région en vue de la production d'un document qui servirait de base tant à la programmation décennale (2002-2011) que triennale (2002-2004).

